



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la coordination et
du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
Affaire suivie par Sandrine BOUHIER
☎ : 02.40.41.47.53
sandrine.bouhier@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le

14 NOV. 2016

Information sur l'existence d'un avis tacite de l'Autorité Environnementale

Maître d'ouvrage : Commune de La Bernerie-en-Retz
16 rue Georges Clemenceau
44760 LA BERNERIE-EN-RETZ

Nature du projet : Aménagement de la ZAC de la Rogère
sur la commune de La Bernerie-en-Retz

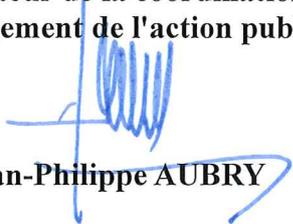
L'Autorité Environnementale n'a pas émis d'observation dans le délai réglementaire imparti¹.

L'avis de l'Autorité Environnementale est tacite sans observation au 18 mars 2011.

La présente information fera l'objet :

- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

LE PRÉFET,
Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur de la coordination et
du management de l'action publique


Jean-Philippe AUBRY

¹ Conformément à l'article R122-13 du code de l'environnement en vigueur au 18 mars 2011